



Titre professionnel

Menuisier Poseur-Installateur

Public :

Tout public

Pré requis :

Savoir lire, écrire, compter.

Nombre de participants :

Groupe de 8 à 12 personnes

Organisation pédagogique :

Face à face pédagogique

Individualisation de la formation

Méthodes pédagogiques :

En groupe

Alternance de mises en situation

et d'apports théoriques

Moyens pédagogiques :

Atelier spécialisé

Matériel professionnel individuel

et collectif

Salle de cours équipée avec vidéo

projection

Modalités de suivi,

d'accompagnement et

d'appréciation de la progression :

Réunions pédagogiques

Grille de progression pédagogique

Modalités d'évaluation des acquis

et/ ou de la certification :

Evaluations en cours de formation

Dossier professionnel

Mise en situation et entretien

devant jury

Validation :

Titre professionnel de niveau V –

Validation possible CCP par CCP

Profil des intervenants :

Formateur professionnel

Durée :

700 heures en centre et 210

heures en entreprise

(La durée sera déterminée après

évaluation des acquis du candidat)

Dates :

nous consulter

Lieu :

Amiens

Tarif :

14 €/heure/stagiaire

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Intervenir sur des chantiers de construction concernant l'habitat individuel et collectif, neuf ou ancien, et les établissements recevant du public.
- Installer en extérieur des produits de type : portes, coulissants, fenêtres, volets, motorisation.
- Installer en intérieur des portes, modifier ou créer des cloisons séparatives, poser des éléments décoratifs et des parquets.
- Installer et équiper des mobiliers de dressings, cuisines et salles de bains.

PROGRAMME

■ CCP 1 : Installer et équiper des menuiseries et fermetures extérieures

- ➔ Installer des menuiseries extérieures.
- ➔ Poser des fermetures extérieures et éléments de sécurité.

■ CCP 2 : Poser des ouvrages de menuiserie intérieure

- ➔ Poser des portes intérieures, blocs-porte et cloisons de distribution.
- ➔ Poser des parquets et éléments décoratifs.
- ➔ Adapter et installer des meubles et accessoires de rangement.

■ CCP 3 : Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation

- ➔ Installer des éléments d'aménagement
- ➔ Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.

■ Modules transversaux

Habilitation au travail en hauteur (R 408)

Habilitation électrique BS/BT

Prévention des risques liés à l'amiante

Sauveteur Secouriste du Travail

Prévention des risques liés à l'activité physique

Communication orale et écrite

Bureautique

Accompagnement à la rédaction du Dossier Professionnel

Votre contact :

GRETA Somme

greta.somme@ac-amiens.fr

Tél. 03 22 33 23 90